canton de vaud
Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le 27.01.09
Scanné le 28.01.09

09_IMT_188

Interpellation

Le pétitionnaire pour le rétablissement de la ligne de bus entre la Basse-Glâne et Moudon attend toujours une réponse !...

Lors du changement d'horaire en décembre 2004, la ligne de bus des Transports publics fribourgeois(TPF) Basse-Glâne – Moudon a été supprimée. La commune de Moudon, voulant faire des économies, ne désirait plus la financer.

En mai 2008, Simon Bischof, jeune citoyen de la commune d'Ursy, a lancé une pétition pour rétablir cette ligne et a récolté 311 signatures. M. Bischof a envoyé un courrier au Département des Infrastructures qui en a accusé réception en date du 5 juin 2008. M. Bischof attend toujours une réponse.

Dans la pétition et la demande de remise en service de cette ligne, M. Bischof insiste sur le rôle de centre que représente Moudon pour la Basse-Glâne. Les habitants de cette région descendent souvent à Moudon pour de multiples raisons : les loisirs (piscine, cinéma en plein air, concerts), les achats, les services (dentiste, notaire) et les transports (trains pour Payerne et Lausanne, bus TL pour Lausanne).

Soutenant la démarche d'un jeune citoyen motivé et soucieux de maintenir et de développer les lignes régionales de transport, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1) Le pétitionnaire recevra-t-il une réponse écrite du service vaudois de la mobilité?

2) Les services vaudois et fribourgeois de la mobilité se sont-ils déjà rencontrés pour rétablir des lignes régionales intercantonales?

3) Les services vaudois et fribourgeois de la mobilité ne peuvent-ils pas assouplir la territorialité des TPF et des Cars postaux?

4) En collaboration avec la COREB et sa commission des transports, les services vaudois et fribourgeois de la mobilité ne doivent-ils pas redessiner la carte broyarde des transports en tenant mieux compte des villes centres?

5) Les transports publics ne doivent-ils pas travailler en synergie avec les transports scolaires?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Seigneux, le 19 janvier 2009

Pierre-André Gaille

souhaite développer